

Identification		Numéro de dossier : 1060516004
Unité administrative responsable	Mise en valeur du territoire et du patrimoine , Direction stratégies et transactions immobilières , Gestion du portefeuille et des transactions	
Niveau décisionnel proposé	Comité exécutif	
Sommet	-	
Contrat de ville	-	
Projet	-	
Objet	Approuver le principe de vendre de gré à gré à la Société d'habitation et de développement de Montréal, un terrain vacant d'environ 38 hectares, délimité par le quadrilatère formé par la rue Sherbrooke au sud, la carrière Lafarge et les limites de Montréal-Est à l'est, les limites de l'arrondissement Anjou au nord et par un voisinage résidentiel des rues Jacques-Porlier et Eugène-Achard à l'ouest, situé dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, connu comme étant le site Contrecoeur.	

Contenu

Contexte

Le site Contrecoeur, objet du présent rapport, est un vaste emplacement en friche couvrant 38 hectares, localisé dans l'arrondissement Mercier - Hochelaga-Maisonneuve. Ce site est délimité au sud par la rue Sherbrooke, à l'est par la carrière Lafarge, au nord par les limites de l'arrondissement Anjou et à l'ouest par un voisinage résidentiel de faible densité.

Lors de sa séance tenue le 25 août 2004, le comité exécutif de la ville de Montréal adoptait la résolution numéro CE04 1644 mandatant la SHDM (Société d'Habitation de Montréal), en collaboration avec la SDM (Société de développement de Montréal), à élaborer une stratégie de développement du site Contrecoeur. En considération de cette décision et suite à un premier appel de propositions relatif à la qualité du produit recherchée, la SHDM préparait un plan de développement de l'ensemble du site Contrecoeur, lequel fut déposé en avril 2006.

Le 1^{er} mai 2006, le comité exécutif prenait connaissance du « Plan de développement d'ensemble du site Contrecoeur » et confiait, notamment à la SHDM la gestion et la réalisation du projet de développement du site Contrecoeur, et s'engageait à céder à la SHDM l'ensemble des terrains du site Contrecoeur. Un deuxième appel d'offres relatif aux conditions de développement a été ouvert par la SHDM, le 13 décembre 2006.

Le présent rapport a pour but de faire approuver en principe, la cession des droits de propriété que détient la Ville en faveur de la SHDM.

Décision(s) antérieure(s)

CE04 0778 - Adoption du plan d'intervention de la SHDM en matière de création des nouveaux logements abordables et approbation de la « Planification pour la mise en marché de nouvelles unités de logement » en soutien aux actions de la Ville en matière d'habitation.

CE04 1644 - Résolution mandatant la SHDM, en collaboration avec la SDM, pour l'élaboration d'une stratégie de développement du site Contrecoeur.

SMCE06303001 - Mandat donné à la SHDM, pour compléter le montage de développement de l'ensemble du site Contrecoeur et pour la gestion et la réalisation dudit projet.

Description

La Ville approuve en principe la cession d'un terrain de 38 hectares sur lequel la SHDM prévoit la construction de plus de 1800 unités de logement pour la somme de 14,8 M\$. Les détails de ce développement se retrouvent dans le plan d'affaires intitulé « Plan de gestion de la mise en oeuvre du projet de développement du site Contrecoeur », daté du 30 août 2006.

Suite à la sélection du proposant retenu, la Ville cédera à la SHDM une option d'achat décrivant les conditions de cession et de réalisation du projet. Cette option doit être arrimée préalablement avec les conditions de développement du proposant retenu.

Justification

L'approbation de la cession en principe du site Contrecoeur est en accord avec les décisions CE04 0778 et CE04 1644.

Aspect(s) financier(s)

Les conditions monétaires de la cession seront présentées éventuellement dans le document option d'achat.

Impact(s) majeur(s)

Opération(s) de communication

Calendrier et étape(s) subséquente(s)

Conformité aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

Validation

Intervenant et Sens de l'intervention

Autre intervenant et Sens de l'intervention

Responsable du dossier
Normand CHAGNON
Chef de division - gestion du portefeuille et
des transactions immobilières
Tél. : 872-0047
Télécop. : 872-8350

Endossé par:
Joseph FARINACCI
Directeur
Tél. : 872-5844
Télécop. : 872-1007
Date d'endossement : 2006-12-14

Numéro de dossier : 1060516004

Numéro de dossier : 1060516004

Unité administrative responsable	Mise en valeur du territoire et du patrimoine , Direction stratégies et transactions immobilières , Gestion du portefeuille et des transactions
Niveau décisionnel proposé	Comité exécutif
Sommet	-
Contrat de ville	-
Projet	-
Objet	Approuver le principe de vendre de gré à gré à la Société d'habitation et de développement de Montréal, un terrain vacant d'environ 38 hectares, délimité par le quadrilatère formé par la rue Sherbrooke au sud, la carrière Lafarge et les limites de Montréal-Est à l'est, les limites de l'arrondissement Anjou au nord et par un voisinage résidentiel des rues Jacques-Porlier et Eugène-Achard à l'ouest, situé dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, connu comme étant le site Contrecoeur.

- Approuver le principe de vendre de gré à gré à la Société d'habitation et de développement de Montréal, un terrain vacant d'environ 38 hectares, délimité par le quadrilatère formé par la rue Sherbrooke au sud, la carrière Lafarge et les limites de Montréal-Est à l'est, les limites de l'arrondissement Anjou au nord et par un voisinage résidentiel des rues Jacques-Porlier et Eugène-Achard à l'ouest, situé dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, connu comme étant le site Contrecoeur, pour la somme de 14,8 M\$.
- Autoriser la SHDM à débiter les travaux de décontamination du site au moment de l'acceptation du choix du promoteur par le conseil d'administration de la SHDM.

-- Signé par Marc J TREMBLAY/MONTREAL le 2006-12-14 15:54:16, en fonction de /MONTREAL.

Signataire:

Marc J TREMBLAY

Directeur général adjoint
Mise en valeur du territoire et du patrimoine , Direction générale adjointe

Numéro de dossier : 1060516004